

REPUBLIQUE FRANCAISE

DIRECTION GENERALE
DE L'AVIATION CIVILE

Edition du GSAC
Organisme délégué

FICHE N° IM 242

SKY BALLOONS

Ballons à air chaud SKY 24

Edition n° 1
Octobre 1997
Nombre de pages : 3

**FICHE DE NAVIGABILITE ASSOCIEE AU
CERTIFICAT DE NAVIGABILITE DE TYPE N° IM 242**
(Ref : T.C.D.S. N° BB5 - issue 1 - de Juin 1996)

Marque : SKY BALLOONS

Détenteur du CDN de type :

SKY BALLOONS Ltd
Redwither Tower
Wrexham Ind. Est.
Clwyd LL13 9UE
GRANDE-BRETAGNE

Modèles :

65-24, 77-24, 90-24,
105-24, 120-24, 140-24,
180-24, 200-24 :

CDN N° IM 242 délivré le 24 Octobre 1996

0 - DEFINITION

- Les ballons à air chaud SKY BALLOONS de la gamme Sky 24 ont des enveloppes 24 fuseaux avec système parachute.
- Toutes les enveloppes sont équipées de deux vanteaux de rotation.

1 - BASES DE CERTIFICATION

Conditions techniques générales du règlement CTG 015 / A Edition 2 du 3 mars 1980 et amendements 3 et 4 de la FAR 31.

2 - LIMITATIONS**2.1. - Masse**

- La masse maximale autorisée se détermine en fonction de la température ambiante et de l'altitude choisie pour le vol (voir abaque dans le Manuel de Vol approuvé).
- Elle ne doit en aucun cas dépasser les valeurs suivantes fonction du volume de l'enveloppe :

Type	65-24	77-24	90-24	105-24	120-24	140-24	180-24	200-24
Volume en m ³	1840	2180	2548	2973	3398	3964	5097	5663
Masse en kg	650	750	900	1050	1200	1330	1620	1800

2.2. - Température maximale de l'enveloppe

- La température à ne jamais dépasser est de 120° C.

3 - EQUIPEMENTS

- Altimètre
- Sonde de température
- Jauge à carburant

4 - DESCRIPTION

Type	65-24	77-24	90-24	105-24	120-24	140-24	180-24	200-24
Nacelle	1,29 x 1,07 m	1,29 x 1,07 m 1,55 x 1,19 m	1,55 x 1,19 m	1,55 x 1,19 m 1,80 x 1,29 m	1,80 x 1,29 m	2,07 x 1,57 m 2,47 x 1,57 m	2,07 x 1,57 m 2,47 x 1,57 m 2,87 x 1,57 m 3,07 x 1,57 m	2,47 x 1,57 m 2,87 x 1,57 m 3,07 x 1,57 m 3,27 x 1,57 m
Brûleurs	Sky double	Sky double	Sky double	Sky double	Sky double	Sky double Sky triple	Sky double Sky triple	Sky double Sky triple

5 - UTILISATION

Voir Manuel de Vol approuvé.

6 - DOCUMENTS APPROUVES

- Manuel de Vol.
- Programme d'entretien.

* - * - * - * - *